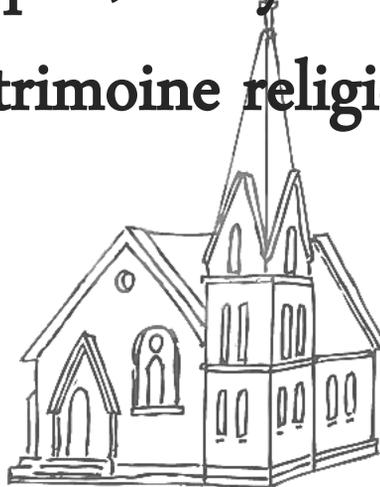


LES ATELIERS DE PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

Jeudi 17 décembre 2015

BESANÇON

« Réflexions juridiques, analyses et constats autour du patrimoine religieux »



Programme

Programme sur toute la journée avec conférences et débats le matin et visite de l'hôpital Saint Jacques et sa chapelle l'après-midi

MATINEE

- 9h00** **Accueil** au Centre Diocésain, 20 rue Mégevand, 25000 Besançon
- 9h20** **Introduction** par Alain de la Bretesche, président de Patrimoine-Environnement
- 9h40** **Statistiques des églises existantes, détruites ou menacées de l'être, vendues et leur utilisation** par Benoît de Sagazan, rédacteur en chef au groupe Bayard, auteur du site Patrimoine-en-blog.
- 10h00** **Le rôle de l'inventaire dans la préservation du mobilier culturel** par Eric Poinso, vicaire général du diocèse de Besançon et Lionel Estavoyer, chargé de mission pour le patrimoine historique de Besançon
- 10h30** **Point sur la jurisprudence concernant les églises** par Loïc Dusseau, avocat à la Cour, qui a défendu l'église de Chambellay (Maine et Loire) et l'église de Sainte-Gemme-d'Andigné. Celui-ci a confirmé le rôle fondamental d'une contre-étude dans la sauvegarde des églises pour avoir le coût réel de leurs restaurations et contester les motifs de destruction.
- 10h50** **Sauvegarde des églises rurales dans les communes : la pratique du référendum communal, proposition de constitution d'une charte des bonnes pratiques entre maires et affectataires.**
Table ronde autour d'Alain de la Bretesche, président de Patrimoine-Environnement, Père Eric Poinso, vicaire général du diocèse de Besançon, Daniel Cassard, Maire de la commune de Belmont et Président de l'Association du Doubs, représentant de l'Association des Maires Ruraux de France et Gérard Drexler, délégué régional de Bourgogne de Patrimoine-Environnement
- 11h30** **Débat avec la salle**
- 11h50** **Le financement des églises rurales par le mécénat populaire : état des lieux et perspectives pour le patrimoine religieux et la perspective d'un fonds spécifique affecté aux églises** par Paul Bacchetta, délégué régional de Franche-Comté, Fondation du patrimoine.
- 12h10** **Débat avec la salle et conclusions de la matinée par Alain de la Bretesche**

12h45 : Déjeuner sur inscription



APRES-MIDI

**Visite de la chapelle et hôpital
Saint-Jacques
(14h-16h)**



Présentation de l'Historique de
l'hôpital Saint Jacques
et de la problématique
d'aménagement de ce patrimoine
par la ville de Besançon

par M. Eric Saby,

architecte dplg, chef de projet urbain
au service urbanisme de la ville de
Besançon



Ces présentations seront suivies
d'une visite des lieux.

Inscription et informations pratiques

Atelier Eglises 17/12/15 - Besançon

Lieu

Centre Diocésain,
20 rue Mégevand,
25000 Besançon

Horaires

9h00 à 16h00

Accès

Le centre diocésain est en plein centre ville à proximité de la mairie de Besançon

Participation aux frais

Bulletin à envoyer avant le 11 décembre 2015 accompagné du règlement

à Patrimoine-Environnement - 20 rue du Borrégo 75020 Paris

Mme, Mlle, M. :
Fonction, mandat, titre :
Structure (Association, collectivité, société...):.....
Adresse :
Tél. : Email :

Accompagné(e) de personnes

Mme, Mlle, M. :
Mme, Mlle, M. :

Participation aux frais de l'atelier du 17/12/15		
Associations, particuliers	40 € / pers. (déjeuner inclus)	
	20 € / pers (sans déjeuner)	
Elus, agents de l'État et des collectivités territoriales, professionnels, autres	55 € / pers. (déjeuner inclus)	
	35 € / pers. (sans déjeuner)	
	TOTAL	= €

Nombre de places limitées. Inscriptions enregistrées dans l'ordre d'arrivée à réception du règlement par chèque ou d'une lettre de commande ferme pour les administrations et collectivités locales.

Contact

Laurence Deboise, chargée des ateliers juridiques
01 42 67 06 06 - droit@associations-patrimoine.org